Jacques Beauchemin

Directeur, Département de sociologie, Université du Québec Montréal

(2006)

"Souveraineté Miser sur Stéphane Dion? Plutôt recentrer le discours!"

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales" Site web: http://classiques.ugac.ca/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: http://bibliotheque.uqac.ca/

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jacques Beauchemin,

"Souveraineté. Miser sur Stéphane Dion? Plutôt recentrer le discours!"

Un article publié dans *Le Devoir*, Montréal, édition du samedi, 9 décembre 2006, page C5 – idées.

[Autorisation accordée par M. Jacques Beauchemin le 14 juillet 2004]



Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points. Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 10 décembre 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

<u>Introduction</u>

Reconnaissance de la nation québécoise
Ne pas céder l'initiative
Histoire et communauté politique
Le projet souverainiste tel qu'en lui-même

Le Devoir, Montréal, édition du samedi, 9 décembre 2006, page C5 – idées.

"Souveraineté

Miser sur Stéphane Dion? Plutôt recentrer le discours!"

Jacques Beauchemin Directeur du département de sociologie, Université du Québec à Montréal

Courriel: beauchemin.jacques@uqam.ca



Retour à la table des matières

Dans les milieux souverainistes, on se réjouit de l'arrivée de Stéphane Dion à la tête du Parti libéral du Canada. Plusieurs estiment qu'il s'agit là d'une excellente nouvelle en raison du l'impopularité du nouveau chef au Québec. Celui qu'on associe spontanément à la Loi sur la clarté ne constitue-t-il pas le meilleur des repoussoirs?

Les souverainistes se réjouissent ainsi des bonnes nouvelles provenant du front canadien, mais je crois qu'ils négligent en même temps de renouveler leur argumentaire et misent trop sur l'éventuelle déconfiture de l'adversaire. Ils se rendent en cela vulnérables aux changements de conjoncture intervenant sur la scène fédérale.

Je voudrais d'abord illustrer cette attitude et examiner ensuite en quoi pourrait consister le recentrage du discours souverainiste sur la communauté politique que forme le Québec.

Reconnaissance de la nation québécoise

Retour à la table des matières

La reconnaissance de la nation québécoise par le Parlement fédéral constitue le meilleur exemple d'un retournement de situation qui oblige les souverainistes à modifier leur argumentaire en fonction des déplacements de l'adversaire sur l'échiquier. Les souverainistes ont mis le gouvernement fédéral au défi de reconnaître la nation québécoise en entretenant la secrète conviction qu'il allait être incapable de le faire. Mais cette stratégie était risquée parce qu'elle menaçait de se retourner contre ceux qui l'avaient adoptée.

En effet, il s'en est trouvé que la reconnaissance de la nation québécoise par le Parlement fédéral a pris au dépourvu. Je laisse de côté les aspects tactiques qui ont entouré l'adoption de la résolution reconnaissant que les Québécois forment une nation dans un Canada uni. Le fait est que ce que plusieurs estimaient impossible s'est produit. L'opération a montré la précarité de la stratégie souverainiste. Le Bloc québécois a dû voter en faveur d'une résolution opportuniste dont le libellé ambigu ne le satisfait pas et qui a pour effet de lui retirer un de ses arguments les plus précieux.

Demeure bien sûr l'épineuse question de la reconnaissance constitutionnelle de la nation québécoise. On l'a suffisamment dit et écrit, la résolution adoptée par la Chambre n'aura pas d'effets concrets et il n'est pas question d'amender la Constitution canadienne. N'est-ce pas là le meilleur argument en faveur de la souveraineté? Jamais, préten-

dra-t-on, le Canada ne consentira à une telle reconnaissance. À moins d'un véritable miracle, en effet, un réaménagement de la Constitution canadienne ne se produira pas tellement le processus d'amendement a pour effet de la verrouiller sur elle-même.

Toutefois, ici encore, un argumentaire fédéraliste bien mené peut contourner ce problème. André Pratte, éditorialiste en chef de La Presse et un des fédéralistes les plus conséquents, a élaboré l'essentiel de ce nouvel argumentaire. Il tient en quatre points:

- le Québec forme une nation;
- il est normal qu'à ce titre, il veuille être reconnu;
- or il est reconnu dans les faits grâce aux aménagements qui sont possibles à l'intérieur même du fédéralisme;
- la reconnaissance constitutionnelle de la nation québécoise est souhaitable, mais elle est affaire de travail et de patience.

En d'autres termes, non seulement la nation québécoise est reconnue symboliquement mais sa spécificité est inscrite dans les faits.

Lèvera-t-on encore un peu la barre des exigences de cette reconnaissance afin de mettre cette thèse en échec? Ne risque-t-on pas à nouveau de voir le gouvernement fédéral consentir à quelques nouveaux aménagements, lesquels appelleraient un nouveau positionnement de la part des souverainistes? Que se passera-t-il quand sera réglée la question du déficit fiscal? Faudra-t-il tout simplement renchérir? De même, une reconnaissance minimalement satisfaisante du Québec sur la scène internationale n'est pas radicalement impossible dans la conjoncture actuelle.

Dira-t-on que les choses ne seront pas si simples sous un gouvernement dirigé par un Stéphane Dion qui a peine à prononcer le mot «nation»? Sa stratégie consistera, on le voit déjà, à renvoyer les Québécois à eux-mêmes en prétendant qu'ils ne s'entendent même pas sur la définition de ce qu'est être un Québécois. On ne devrait pas, prétendra-t-il, ouvrir cette boîte de Pandore. Le chef libéral pourra répéter à satiété que ce sont les Québécois eux-mêmes, dans leur incapacité à circonscrire une définition de la nation qui fasse consensus, qui rendent inopportune toute tentative de rouvrir la Constitution.

Cette stratégie fonctionnera parce qu'elle aura pour effet d'enfermer les Québécois dans leur dissensions quant à la définition du sujet collectif québécois et de leur faire porter le poids de leurs contradictions. Encore une fois, à laisser à l'adversaire l'initiative du jeu, on risque de voir des débats qui devraient être proprement québécois être orientés par lui.

Or la véritable question ne réside pas dans l'ouverture plus ou moins importante dont le Québec peut jouir en tant que nation à l'intérieur du Canada. La question du Québec est intérieure à la communauté politique québécoise: elle consiste dans la définition par et pour elle-même de ce que recouvre le projet politique de la souveraineté.

Ne pas céder l'initiative

Retour à la table des matières

La stratégie et l'argumentaire souverainistes dépendent trop de la relation que le Québec entretient avec le Canada. Attendre du Canada qu'il échoue à satisfaire les demandes du Québec, c'est risquer d'être entraîné dans une spirale inflationniste de la revendication au fur et à mesure que ces demandes trouveront réponses.

Qu'il s'agisse dans bien des cas d'un semblant de réponse, par exemple reconnaître la nation dans un Canada uni ou encore combler le déficit fiscal en allocations supplémentaires plutôt qu'en points d'impôt, ne change rien au fait que, parce qu'il est à la remorque d'initiatives déployées au niveau fédéral, l'argumentaire souverainiste est appelé à des ajustements continuels en fonction d'une dynamique politique qui échappe aux forces souverainistes.

De la même façon, attendre que Stéphane Dion se révèle dans son intransigeance ou que Stephen Harper doive interrompre sa campagne de séduction du Québec à cause de l'aile droite de son parti équivaut à se mettre à la remorque de la dynamique politique canadienne.

De quelle manière devrions-nous recentrer le discours souverainiste et son argumentaire sur la communauté politique que forme le Québec? Il me semble que nous devrions chercher à conjuguer les trois dimensions qui sont le propre de toute communauté politique.

n Il faut d'abord assumer sans complexe l'existence d'une majorité franco-québécoise que l'histoire a fabriquée comme telle. Cette majorité, au sein de la nation, a le droit de vouloir prolonger ce qui lui apparaît comme un destin inscrit dans son parcours historique.

n Ce sujet collectif décomplexé doit pouvoir évoquer sans mauvaise conscience l'histoire et la mémoire franco-québécoises.

n L'affirmation de la majorité au sein de la communauté nationale québécoise passe en même temps par le respect des valeurs démocratiques que les Québécois défendent avec ferveur.

Or, depuis quelques années, on tient ces trois dimensions essentielles comme contradictoires. Est-il possible, demande-t-on, de concilier un projet démocratique d'ouverture au pluralisme et l'affirmation d'une communauté d'histoire singulière que constituent les Franco-Québécois, principaux porteurs du projet souverainiste? Le discours souverainiste a trop concédé à cet égard en n'invoquant plus l'histoire et en se pourfendant à démontrer son ouverture au pluralisme, comme si le fait pour la majorité francophone de s'avancer comme sujet de sa propre histoire était devenu suspect. Il doit maintenant réconcilier ces trois dimensions en illustrant le fait que l'une ne va pas sans l'autre.

Histoire et communauté politique

Retour à la table des matières

La question du rapport à l'histoire illustre au mieux ce problème, ainsi qu'en témoigne l'orageux débat entourant la réforme de l'enseignement de cette matière au secondaire. Il s'agit en effet de savoir à quelle histoire les Québécois devraient se rapporter. Celle que promeut le nouveau programme se veut inclusive et pluraliste. On associe l'histoire à l'éducation à la citoyenneté, ce qui oblige à expurger le grand récit collectif du pathos associé au parcours historique franco-québécois. L'arrière-texte est clair: une communauté politique démocratique ne peut se reconnaître que dans une histoire débarrassée des pesanteurs identitaires exercées par une communauté d'histoire.

Évidemment, cette conception de l'histoire se heurte à cette autre conception qui veut voir reconnue la présence de la collectivité franco-québécoise en tant qu'actrice et sujet de l'histoire. Ceux qui s'opposent à cette vision invoquent le caractère antidémocratique d'une histoire nationale qui se fermerait alors à la présence et à l'apport d'autres collectivités qui seraient apparemment exclues du grand récit.

Mais il s'agit là d'une fausse opposition. Évoquer la mémoire franco-québécoise, ce n'est exclure personne, et ce, pour deux raisons que je ne peux qu'esquisser.

La première tient au fait que cette histoire est pour ainsi dire disponible. Comme un train en marche, elle permet à ceux qui le veulent d'y monter depuis la gare de leur choix. Il est parfaitement possible pour un Québécois qui n'est pas de souche canadienne-française de s'associer à l'histoire franco-québécoise. Non seulement il peut y trouver la permanence du projet jamais démenti qui consiste à faire société dans le respect des valeurs démocratiques que tous ont en partage, il peut aussi y reconnaître un parcours qui, sans être le sien propre, évoque celui de tous les peuples minoritaires animés du désir de durer dans l'histoire.

Pour peu que les Franco-Québécois assument sans complexe la mémoire qui est la leur, pourquoi les nouveaux venus se refuseraientils à cette complicité qui les ferait s'associer à la marche opiniâtre d'un peuple dont on trouve partout dans l'histoire du monde la figure semblable? Le progrès de l'idéal souverainiste auprès de la génération des néo-Québécois socialisés à l'école de la loi 101 témoigne de cette possible complicité. J'y vois pour ma part une bien meilleure nouvelle du point de vue de la souveraineté que celle de l'élection de Stéphane Dion.

Mais plus fondamentalement, l'horizon que dégage l'histoire est nécessaire à toute communauté politique afin d'imaginer son projet pour elle-même. Fernand Dumont a écrit que les cultures sont des éthiques incarnées. Il indiquait par là qu'une communauté se retrouve toujours au sein d'une culture qui est non seulement l'accumulation de ses traditions mais aussi une certaine manière d'aménager l'existence en commun autour d'une éthique. C'est sur elle que la communauté politique peut se fonder. C'est sur elle également qu'un sujet de l'histoire, assumant sans inhibition l'histoire qui l'a porté jusque-là, peut inviter à le joindre ceux qui le veulent.

C'est donc au nom de la démocratie elle-même et de la possibilité de former une communauté politique cohérente que le discours souve-rainiste doit affirmer l'étroite relation qui lie le sujet franco-québécois, son histoire et le projet démocratique de l'ouverture aux autres.

Le projet souverainiste tel qu'en lui-même

Retour à la table des matières

La politique est affaire de stratégie. Ce serait angélisme que de le nier. Mais il importe de ne pas céder l'initiative du débat à ceux qui cherchent à nous définir de l'extérieur. Nous nous sommes ainsi épuisés dans le débat opposant nation ethnique et nation civique en réponse à l'injonction qui nous était faite de nous montrer aussi vertueux que le Canada de la Charte et du multiculturalisme.

De même, la reconnaissance de la nation québécoise par les Communes survient dans le cadre d'un dialogue dont les souverainistes n'ont pas choisi les termes et dont ils ne contrôlaient pas l'issue. Je suis le premier à me réjouir de l'effet symbolique indéniable d'une telle reconnaissance sur la conscience collective québécoise. Mais ce-la demeure secondaire par rapport aux exigences qui demeurent les nôtres d'imaginer ce que serait pour nous en terre d'Amérique une nation québécoise prolongeant sa longue tradition démocratique et se réclamant en même temps sans complexe de ce que l'histoire a inscrit en elle.

On me pardonnera le lyrisme sur lequel s'achève mon propos. Mais je le crois préférable à un pragmatisme politique trop attentif aux faux pas de l'autre. Cet autre dont l'ineptie serait l'argument de notre cause.